

Compte rendu réunion groupe de travail

Santé mentale

10 octobre 2022

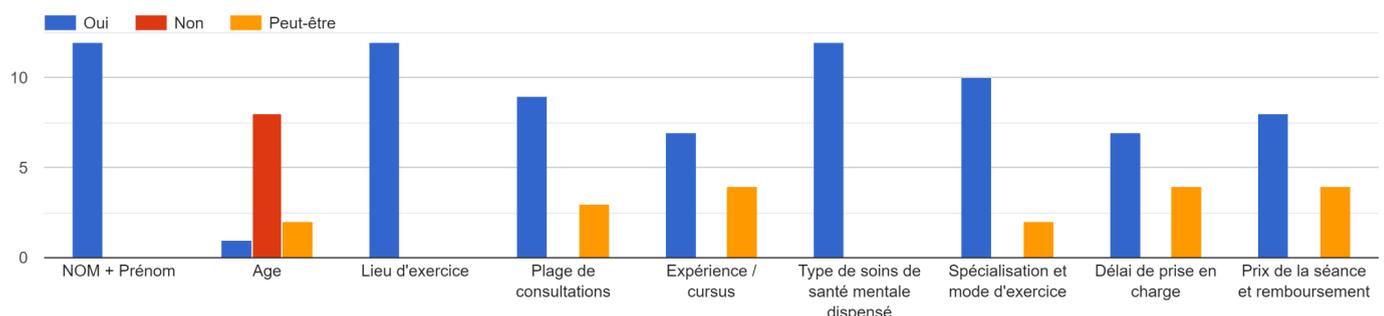
Régis AUDIER commence la réunion en remerciant toutes les personnes présentes et en excusant Mme Marie CHAUVET qui a eu un impératif.

Tour de table de présentation :

- AUDIER Régis - Médecin généraliste et référent projet Santé Mentale pour la CPTS La Rochelle
- BALDO Jennifer - Cheffe de service à TREMPLIN 17
- BENDIMERAD Patrick - Psychiatre
- BERTRAND Christelle - Infirmière
- BETHERY Cécile - Psychomotricienne
- BONNEAU Ludovic - Psychiatre à Marius Lacroix
- DEVOS Philippe - Médecin généraliste addictologue à TREMPLIN 17
- DUFRESNE Cécile - Psychiatre au CMP La Rochelle
- FAVARD Lorène - Médecin généraliste
- HERVIEU Cécile - Infirmière
- LANCIEN Muriel - Psychologue
- LANGLET Hélène - Coordinatrice CPTS Aunis Nord
- LOUTREUIL David - Cadre de santé à CAPSUL 17
- MAY-DANDRIEUX Suzanne - Médecin généraliste et vice-présidente de la CPTS Aunis Sud
- MAYEUR Céline - Art-thérapeute et représentante de la Maison Associative de la Santé
- PIOUFFRE-SAUVAGET Emilie - Psychologue et coordinatrice territoriale 17 Nord promotion santé mentale et prévention suicide
- RIMBERT Vanessa - Médecin généraliste
- SPARTOLI Gwenaëlle - Psychologue
- ZAMBONI Elodie - Coordinatrice CPTS La Rochelle

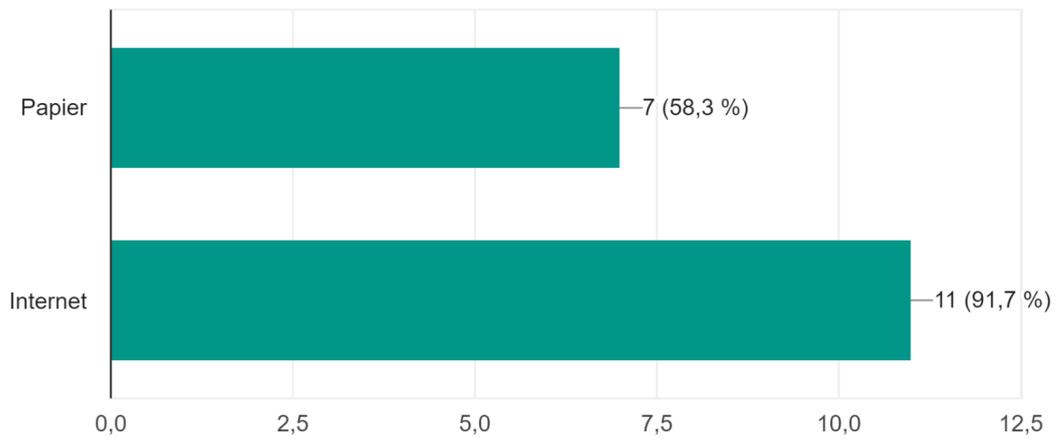
Après ce tour de table, Régis AUDIER fait un point sur les 12 réponses obtenues au questionnaire envoyé à toutes les personnes faisant partie du groupe de travail concernant la santé mentale :

De quelles informations avez-vous besoin dans un annuaire de santé mentale ?



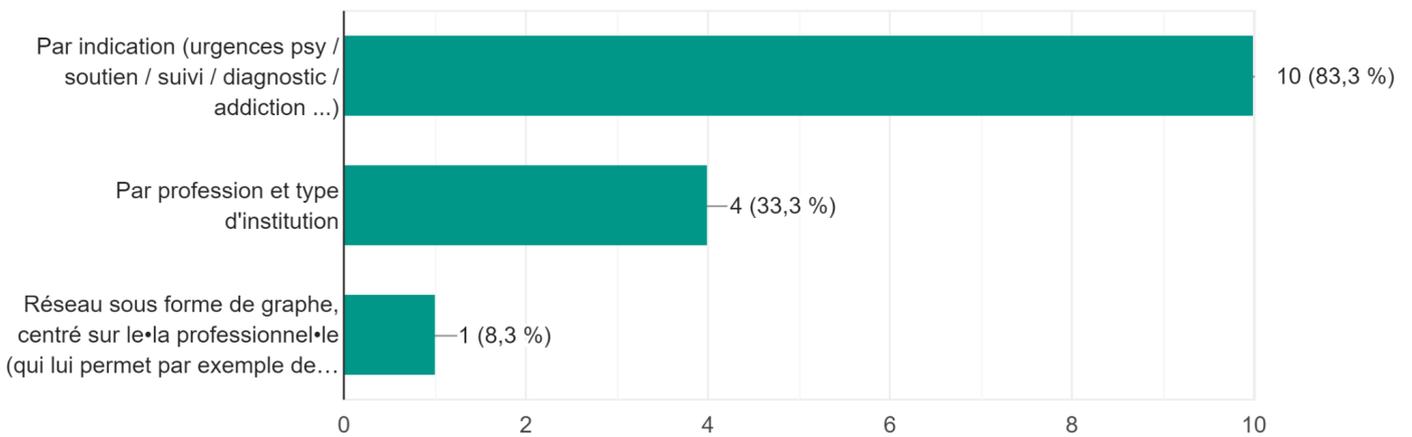
Quelle forme d'annuaire préféreriez-vous ?

12 réponses



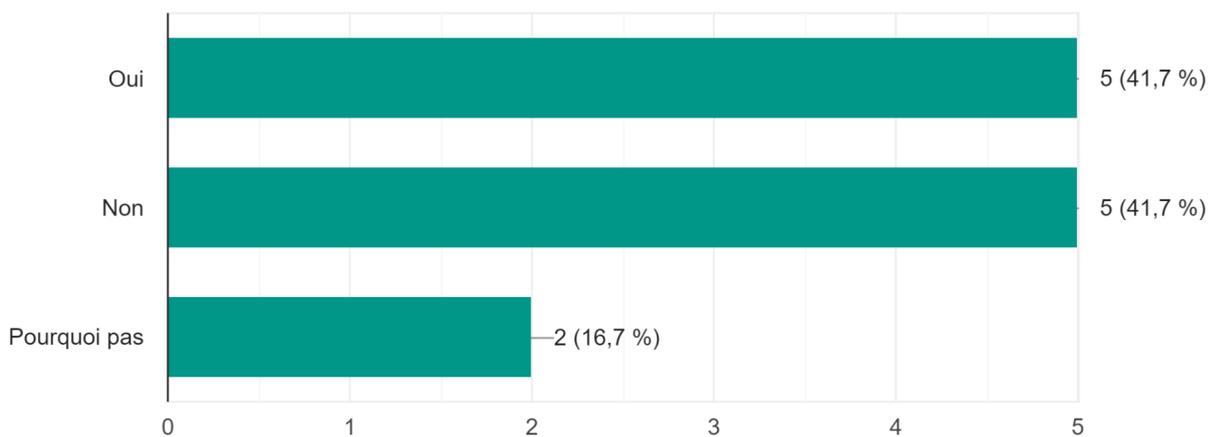
Quel type de présentation serait la plus pertinente pour vous ?

12 réponses



Pensez-vous qu'il faudrait faire un autre annuaire à destination des usagers ?

12 réponses



- TREMPLIN 17 est tributaire des variations de flux de population notamment l'été. Ils travaillent en flux tendu : le délai d'attente était très long il y a encore quelques mois même s'il s'est amélioré. Le flux des personnels est également à prendre en compte : les ressources humaines ne sont pas extensibles.
- CMP : possibilité de rencontrer un infirmier le jour-même ou sur rendez-vous sous 15 jours. Concernant les psychiatres, les délais sont de 2 à 3 mois notamment à cause d'un départ sans remplacement, d'un temps partiel. Le CMP n'a pas pour vocation de prendre en charge la souffrance psycho-sociale même s'il le fait si une urgence se présente. Le CMP a pour vocation de traiter les maladies psychologiques. Le week-end, quand le CMP est fermé, il faut orienter vers les urgences. Le CMP reçoit 30-40 demandes par semaine et fait beaucoup de réadressage car seuls 2 à 3 patients sont accueillis.
- Psychiatres : seuls 2 psychiatres indépendants de La Rochelle ne font pas de dépassements.
- Psychologues : le non remboursement des séances est un frein pour les patients. Cependant, il existe la possibilité d'une prise en charge par la CPAM après montage d'un dossier et d'une étude du dossier par une commission qui donne sa réponse dans un délai de 2 à 3 mois. La MDPH prend également en charge les séances pour les enfants autistes. Pour les policiers, surveillants pénitentiaires et autres fonctionnaires de la sécurité, une prise en charge de 50€ par consultation est possible via ASSOPOL. Sur l'annuaire, il faudrait également noter quelles sont les spécialités de chaque psychologue.
- Monpsy : ça ne marche pas du tout
- AllôDocteur : une ligne téléphonique est dédiée aux patients et une autre ligne téléphonique est dédiée aux médecins. Cependant, il s'agit d'un outil peu connu.
- CSAPA : la consultation est gratuite s'il y a un lien avec une addiction.
- CAPSUL 17 : 3 psychiatres, 17 infirmières. Une équipe est présente aux urgences 24h/24, avec la possibilité d'une observation de 72 heures et 6 lits. Les professionnels qui ressentent une urgence pour un patient qui n'est pas suivi doivent l'orienter vers CAPSUL. Parfois, il y a beaucoup d'attente. Le médecin informe l'infirmière du cas du patient qui peut arriver des heures plus tard, une fois que le médecin adresseur est en repos : cela permet une prise en charge du patient plus rapide. Il y a une ligne téléphonique dédiée aux patients et une ligne téléphonique dédiée aux professionnels qui peut permettre d'avoir un avis ou d'adresser un patient. CAPSUL est opérant car peu connu mais risque d'être débordé si communication large.
- 3114 : il s'agit du numéro national de prévention du suicide. Il est accessible 24h/24, 7j/ à tous (patients, proches, médecins, professionnels de santé). Les appels de La Rochelle sont renvoyés sur Poitiers. Ils peuvent être un relais pour l'orientation du patient.

La problématique des "dual diseases" est évoquée car elle complique l'orientation et la prise en charge.

Par ailleurs, la piste d'un réseau de psychologues est abordée : ce réseau pourrait donner un avis sur une psychopathologie éventuelle ce qui permettrait de gagner du temps. La CPTS pourrait éventuellement rémunérer les psychologues pour les avis donnés. Cependant, un frein est mis à cette idée car poser un diagnostic relève du travail d'un médecin.

Il est également envisagé de proposer une formation aux professionnels afin qu'ils sachent mieux orienter les patients (infirmières, médecins généralistes). Les infirmières soulignent le manque de communication concernant les antécédents des patients quand elles les prennent en charge. Des outils comme PaacoGlobule existent et sont abordés dans d'autres groupes de travail des CPTS.

De manière générale, les professionnels du territoire qui ont un réseau l'ont créé à force de travailler avec les professionnels de la santé mentale.

Emilie PIOUFFRE-SAUVAGET souligne qu'il faudrait convier les nouveaux coordinateurs du CLSM à venir échanger sur ce sujet afin de mieux travailler ensemble et de répartir la charge de travail.

Régis AUDIER propose d'envoyer un courrier à tous les psychologues du territoire pour voir ceux qui souhaitent travailler avec les CPTS.

Une prochaine réunion est fixée le 5 décembre 2022 à 20h00 à la Maison de Santé de Villeneuve-les-Salines. Afin de préparer au mieux cette prochaine réunion, Régis AUDIER demande à ce que chacun liste ses besoins d'interactions et de communication.